

Le 2 mars 2023



CONVOCAATION

Chers administrateurs et membres de l'Association,

Notre Assemblée générale ordinaire se tiendra le

**le samedi 18 mars 2023 de 10h à 12h
à la Maison Saint-Jean de Buglose.**

Ordre du jour :

- Approbation du PV de l'AGO du 8 avril 2022
- Rapport moral, par Sophie Blandin, Présidente, et validation
- Rapport financier, par Stanislas Blandin, trésorier, et approbation des comptes
- Montant des cotisations
- Validation de la Charte des espaces partagés
- Renouvellement du Conseil d'Administration : au titre du Collège des membres fondateurs (3 sièges) et au titre du Collège des membres de droit (1 siège)

Rappel : seules les personnes à jour de leur cotisation 2023 pourront participer au vote.

Il sera possible de cotiser sur place le 18 mars.

Si vous étiez empêchés de venir, merci de nous renvoyer votre pouvoir complété, accompagné le cas échéant de votre cotisation de 10 € (ou 15 €) pour 2023.

Bien amicalement,

Stanislas et Sophie Blandin,
le Bureau